



PV CAE
Samedi 27 Janvier 2018
10h – 17h
Siège de l'ONI 228, rue du Faubourg St Martin – 75010 PARIS

Ont reçu convocation	Présents	Excusés	Absents
ALIN Danièle (AEEIBO – CA) DA			
ANTHONY Jean-Pierre (CEIIADE – CA) JPA	X		
AMBROSINO Florence (MA – individuel) FA			
BARRIER Anne (GIT – MA Association) AB		X	
BEAUVERGER Sophie (Sideral – CA) SB		X	
BOISSART Marielle (Individuel – CA) MB	X		
BORDIEU Philippe (Individuel – CA) PB		X	
CAZANEUVE Pascale (SIDERAL – CA) PC		X	
CHAPDANIEL Sébastien (MA – Individuel) SCH		X	
CHAUMIER Danièle (AFET – CA – Individuel) DC	X		
COLSON Sébastien (Individuel – MA) SC		X	
DANNENMULLER Anne (CEEPAME – CA) AD	X		
DEBOUT Christophe (Individuel – CA) CD	X		
DUGOT Michel (Individuel – CA) MD	X		
DURAND Fanny (GIFE – CA) FD	X		
FAIVRE Patricia (Individuel – CA) PF	X		
GAUDELET Danny (MA – individuel) DG		X	
GENES Isabelle (CEIIADE – CA) IG		X	
HERISSON Brigitte (Individuel/ANFIIDE – CA) BH	X		
HOMERIN Marie-Pierre (MA – Individuel) PMH		X	
HUE Gilberte (Individuel – CA) GH	X		
JOUBART Michel (GERACFAS – CA) MJ		X	
KARAM May (MA – Individuel) MK	X		
LOUVEL Brigitte (Individuel – CA) BLE	X		
LUDWIG Brigitte (UNAIBODE – CA) BL		X	
MOUDJED Abdel Aziz (MA – individuel) AAM		X	
MULLER Catherine (MA – individuel) CM	X		
NIAUX Jocelyne (Individuel – MA) JN		X	
NOEL BOURGOIS Soizic (MA – individuel) NB	X		
RIOU Yann (MA – individuel) YR		X	
SANSELME Isabelle (MA – individuel) IS		X	
SCHARFF Jean-Jacques (Individuel – CA) JJS		X	
SOMELETTE Martine (CEFIEC – MA Association) MS		X	
THOMYRE Catherine (MA – Individuel) CT		X	
VALENCAS Anaïs (ANPDE – CA) AV		X	
WISNIEWSKI Elisabeth (MA – ANdEP) EW	X		

Code utilisé : MA = membre actif / CA = membre du Conseil d'Administration

Animateur : Gilberte HUE

Secrétaire : Marielle BOISSART



Gilberte HUE ouvre la séance à 10h et annonce l'ordre du jour :

Matin

- Accueil du Président de l'ONI
- Validation du PV du CA et AG du 25/11/2017
- Village formation
- Travaux en cours (initiation à la recherche, projet d'ouvrage)
- Secrétariat adjoint
- Groupe de travail sur les adhésions
- Question de la cotisation des membres associés
- 12h30 : vœux et champagne

Après-midi :

- Colloque de l'ASI
- Désignation des pilotes des groupes de travail
- Objectifs de restructuration et fonctionnement de l'ASI à partir des orientations de l'AG (constitution des groupes : management, pratique clinique et communication)
- Questions diverses

1. Informations logistiques

Le plateau repas est actuellement à 16,55 Euros.

Accueil de Catherine MULLER qui représentait le CEIIADE auparavant revenue à titre de membre individuel.

2. Accueil du Président de l'ONI

En amont de l'accueil de M. CHAMBOREDON, GH explique qu'il est important de présenter les missions de l'ASI.

M. Patrick CHAMBOREDON a été Président de région PACA durant 9 ans.

Elu le 11/12/2017.

GH rappelle les missions de l'ASI. Actuellement recrutement de 2 membres personnes morales associés pour impulser une dynamique de recherche sur le plan européen également.

GH explique la genèse de l'ASI, notamment son origine avec le GIPSI. L'enjeu a été dans un premier temps d'acquiescer une culture scientifique de base afin de produire et promouvoir la recherche en sciences infirmières. L'ASI est un ensemble d'associations professionnelles, et membres individuels dont une de ses missions est de fédérer les synergies de ces membres. C'est ainsi qu'elle produit des travaux interprofessionnels comme par exemple les DAI (dermites associées à l'incontinence) par le GERACFAS avec l'AFET. D'autres expériences sont en cours avec l'UNIABODE, le CEFIEC et le GIFE.



L'ASI a impulsé la création des sociétés savantes de ses membres. Au sein de chacune d'entre elles, participe actuellement la présidente et le vice-président dans le but d'une cohérence de philosophie et de méthodologie.

L'ASI collabore étroitement avec les sociétés savantes de ses associations membres sur des conférences, travaux et publications. Elle compte aussi des universitaires sur lesquels se référer comme CD, SC, MB et dispose de soutien à l'internationale ou européen tels que la Présidente de l'ANFIIDE et EORNA.

Elle est différente du CIF car il s'agit d'une structure scientifique qui fédère les structures scientifiques des associations. L'objectif se situe bien dans la production.

L'ASI est membre du CIF et s'est chargée de l'organisation et du comité scientifique du colloque du CIF du 12 décembre 2017 qui s'est révélé être une réussite. Le CIF est davantage axé sur le DPC. Le projet décret à paraître va préciser les missions du CNP donc du CIF.

P. CHAMBOREDON indique qu'il est attentif au texte relatif aux CNP.

L'ONI souhaite accueillir l'ASI avec mise à disposition des locaux sur tout le territoire national. Il en est de même pour toutes les associations afin de renforcer toutes les forces vives et faire parler la profession d'une seule voix. L'ONI se donne entre autre l'ambition de traduire les réflexions des différentes associations et des représentants de la profession. Par ailleurs une réforme globale de la structure est prévue.

GH : L'ASI regroupe différents docteurs. L'objectif est de créer un groupe de chercheurs.

Sa finalité est de produire, promouvoir la recherche et de diffuser les travaux qu'elle génère. Un de ses objectifs prioritaires est de publier des recommandations. Actuellement, l'ASI travaille sur la formation initiation à la recherche. Un article devrait paraître d'ici la fin du premier semestre Un projet d'ouvrage est en cours sur les modèles et théories en sciences infirmières.

Une collaboration est espérée avec FINE Europe et AFEDI.

L'ASI a également aidé à la création d'une société savante du GIFE qui vient de constituer son conseil scientifique.

Objectif majeur de l'ONI pour cette année : rassembler notamment pour les rencontres avec le Ministère afin de parler le même langage. La pratique avancée actuellement est un bon exemple notamment pour la structuration de la formation. Une 1^e réunion a eu lieu le 24 Janvier avec l'université et la DGOS uniquement. L'ONI a pour objectif d'être au service de la profession. A ce titre, il va rencontrer tous les syndicats et associations professionnelles pour identifier comment travailler ensemble et fluidifier les relations.

L'inscription automatique est en cours au niveau du Décret.



L'ambition est aussi posée de développer l'attribution de prix mémoire pour les étudiants en soins infirmiers ou spécialités au niveau national. L'ASI pourra être intégrée dans cette commission. GH évoque une cérémonie organisée sous l'impulsion de Patrick CHAMBOREDON en région PACA et qui s'est déroulée au Conseil Régional réunissant l'Ordre, le CEFIEC régional et l'ANFIIDE en présence du Doyen. Ce fut une réussite totale avec la valorisation des anciens étudiants et des formateurs.

CEIIADE – JPA : association qui regroupe les écoles d'IADE sans société savante. La SFAR attribue le prix du meilleur mémoire IADE avec une commission présidée par un médecin. Objectif de structurer et créer une société savante IADE. Mais rencontre d'obstacles avec la SFAR. Idem au niveau de la Croix Rouge Française pour l'attribution de prix avec une commission de recherche présidée par un médecin.

PF : au niveau des docteur.e.s, il serait opportun de réaliser une enquête pour avoir un regard sur leur nombre au niveau du territoire. Cela pourrait être un appui à la construction de la discipline en CNU.

GH : l'ASI peut y contribuer avec un observatoire ; ce qui concourrait à la construction du groupe de chercheurs en appui de nos associations avec un pilote ASI.

P. CHAMBOREDON : pour monter la discipline en CNU, objectif d'une masse critique eu égard à la médecine générale avec des conditions de travail actuellement pas très favorables. Pas de temps dégagé pour réaliser un doctorat.

2. Calendrier des réunions

14 Avril : réunion de réflexion.

30 Juin : CA.

29 Septembre : AG et CA.

En fin de CA, il est ajouté une date supplémentaire pour une AGE et CA élargi le 03 Mars 2018.

Souhait de convention par l'ANPDE pour l'accueil de l'ASI. GH va rencontrer Charles EURY.

3. Approbation du PV du CA du 25 Novembre 2017

PV approuvé à l'unanimité.

Soizic NOEL BOURGEOIS ne prend part au vote car elle était absente.

4. Approbation du PV de l'AG du 25 Novembre 2017

PV approuvé à l'unanimité.

Soizic NOEL BOURGEOIS ne prend part au vote car elle était absente.



5. Village Formations – Salon infirmier et Colloque de l'ASI

Objet : conception du projet du village formation.

Discussion :

GH rappelle la genèse de ce projet.

Septembre 2017 : village formation validé en commission scientifique du salon qui s'est réuni en Septembre 2017.

Le point sur le village formation a été réalisé au CA de l'ASI en Novembre 2017.

Il manque des éléments : localisation sur le salon malgré un mail de relance il y a 15 Jours.

Ce village serait sur 3 jours avec des contraintes de présence.

GH va se rapprocher de nouveau de S. GERVAISE et des associations parties prenantes notamment le CEFIEC.

À savoir que le salon infirmier dépend maintenant de PG promotion ; ce qui semble impliquer une approche commerciale plus que scientifique. GH, CD et BLU ont été désignés pour être modérateurs sur des sessions avec une réponse attendue pour le lendemain.

AD : location du stand gratuite ?

GH : pas d'informations malgré les sollicitations.

FD : pour le GIFE, il n'y a pas plus d'informations.

CD : nous devons certainement revoir notre modèle économique.

MD : problème de diminution de la superficie du salon infirmier.

GH : nous nous sommes engagés à réaliser ce village formation.

BL : le salon a bien développé les conférences mais il y a beaucoup plus d'assurances, mutuelles...

JPA : il semble que nous servons d'appât tout en étant dans une démarche commerciale.

BL : l'emplacement du village bloc a toujours été gratuit mais l'an dernier, il était question de payer l'emplacement. Toujours est-il que la superficie a été considérablement réduite.

GH : Opportunité à ce niveau pour faire évoluer la visibilité de l'ASI. Le colloque du CIF a été une réussite et a été porté par l'ASI et ses membres. GH nous précise que les résultats du questionnaire de satisfaction sont très satisfaisants. En axe d'amélioration, il ressort le souhait d'ajouter une question par intervenant. C'est une opportunité pour nous.

L'idée d'un colloque de l'ASI est alors de nouveau évoquée. En effet, l'ASI réalise des interventions au salon pour valoriser la recherche et faire connaître les travaux des sociétés savantes. De ce fait, au lieu d'aller au salon, l'ASI pourrait plutôt organiser ce colloque. De plus quelle pérennité au niveau du salon ?

EW : suite à l'intervention de l'ASI en Lorraine, le questionnaire a fait remonter que l'ASI peut être attractive sur différentes thématiques.

GH : il faut savoir que Initiatives Santé a monté une formation continue sur les DAI avec une professionnelle qui s'est appuyée sur le travail du GERACFAS. Sommes-nous en conflit d'intérêt ? Le GERACFAS, ni l'ASI n'ont été consultés à ce sujet.

Il semble nécessaire de faire la différence entre lien et conflit d'intérêt. En effet, une étudiante en Master a utilisé les savoirs diffusés lors du forum des sociétés savantes du salon infirmier et a conçu cette formation par la suite.

JPA : les étudiants sont aussi intéressés par le matériel, les laboratoires qu'ils peuvent rencontrer lors de ce salon Paris Healthcareweek.

EW : qu'est-ce que le salon et la réalisation d'un colloque rapportent à l'ASI ?



GH : le colloque serait le moyen de valoriser tous les champs des travaux de recherche (clinique, management, formation) et donc élargir le périmètre.

JPA : quel public l'ASI veut atteindre ?

GH : les professionnels quels que soient les secteurs d'activité et leurs fonctions mais aussi les étudiants en IFSI, IFCS, Masters ... Les autres sociétés savantes pourraient être invitées ainsi que les CNP. Au niveau des ateliers pratiques, l'ASI a des ressources mais il faut envisager le coût et connaître le lieu ce qui implique de chercher des sponsors.

BL : si l'ASI veut faire venir des infirmiers, il est nécessaire d'avoir un numéro d'organisme formateur.

GH : cela peut être sur un plan européen, international.

MK : la tendance actuelle des laboratoires est de diminuer la superficie des stands en réalisant des formations en e-learning.

BL : le souci est que nous ne sommes pas prescripteurs, décideurs...

DC : l'AFET n'a pas de difficultés à faire venir les laboratoires car ils sont prescripteurs.

GH : Le CIF va évoluer. Les missions du CNP sont définies dans le Décret du 08 Juillet 2016 en regard du DPC. Le colloque tel que conçu en Décembre 2017 ne pourra plus être identique. Travail sur l'évaluation des actes professionnels.

FD : importance de maintenir l'aspect recherche.

MD : quel type de colloque ? Uniquement en conférences ou ateliers organisés pour pouvoir déterminer les financements et locaux ?

GH : un rapprochement avec le Président de l'ONI permettrait de trouver un lieu gratuit.

L'objectif de ce colloque serait de valoriser l'ASI et améliorer nos produits.

CM : si on veut valoriser l'ASI, il peut être envisagé l'organisation d'un colloque par région avec un socle scientifique porté par l'ASI ; ce qui pourrait permettre un travail collaboratif avec l'ONI en allant en région. Il y aurait ainsi une valorisation des travaux faits en région en valorisant la pluridisciplinarité.

PF : cela rejoindrait le modèle du GIRCI en région pour la recherche paramédicale qui organise des journées régionales.

GH : nécessité d'un travail en relai au sein des régions : un copil national et un copil au sein de chaque région.

Ce projet pourrait être réalisé pour 2019 ou l'année suivante. Cette année, un colloque à visée scientifique national permettrait cette transition.

Les frais d'inscriptions sont à définir.

Le n° SIRET serait à demander.

GH : s'assurer qu'une société savante peut obtenir un numéro de SIRET

CD : il faut s'en assurer

SNB : en complémentarité, il y a un intérêt de garder un colloque parisien afin d'être visible au niveau des décideurs et politiques.

PF : un 1^{er} colloque à Paris serait à envisager puis une stratégie de déclinaison en régions.

BL : à l'UNAIBODE, chaque année les journées nationales changent de régions.

GH : avec l'université et peut être les instituts intégrés à l'université, des interventions en régions seraient facilitatrices pour elles.

GH : Pr Georges LEONETTI a annoncé cette semaine, lors de la remise des prix des mémoires des étudiants en soins infirmiers à Marseille, que la faculté de médecine est en cours d'évolution en UFR Sciences Médicales et Paramédicales, comprenant 4 écoles : médecine, sciences de la maïeutique, sciences infirmières et sciences de la réadaptation.



Tous les 2 ans, un colloque national pourrait être réalisé.

Un comité d'organisation et un comité scientifique devraient se constituer.

GH : Quelle capacité d'accueil pour trouver une salle ?

BL : une capacité de 120 personnes serait-elle envisageable ? Un travail de prospection a déjà été réalisé pour connaître les capacités et tarifs de plusieurs salles à Paris.

MD : Se rapprocher de l'ONI pour la construction de ce colloque de l'ASI et bénéficier de leur réseau. Le comité de pilotage pourrait réfléchir aux pistes possibles.

CD : l'ASI se rapproche-t-elle d'emblée avec l'ONI ?

EW : le comité de pilotage doit-il se réunir en présentiel ?

MB : cette année, nous avons bien fonctionné à distance en conférences téléphoniques pour le colloque du CIF.

AD : possibilité d'amphi de 250 places dans une école à Brune Porte de Vanves. Des frais de sécurité sont à prévoir si la journée s'organise le week-end.

GH : sommes-nous tenus à une obligation de gratuité des inscriptions ?

BL : une autre proposition de locaux concerne l'Institut protestant de théologie, 83 Bd Arago. Amphi à 400 Euros, Salle de classe : 300 Euros, hall pour buffet : 300 Euros.

Décision :

Nous poursuivons le village formation du salon infirmier pour 2018 car engagement de l'ASI auprès de Sylvie GERVAISE mais il faut attendre la traçabilité des réponses. L'ASI se retirera si les informations ne sont pas transmises rapidement et si la gratuité de l'espace n'est pas assurée (argument à mettre en avant) avec les badges gratuits pour les intervenants.

Réaliser le colloque de l'ASI sur la base de 250 personnes dans l'amphi de l'école, Boulevard Brune.

Les inscriptions pourront être payantes (Accord de J. Marshal).

Mise en place du comité de pilotage ce jour pour le colloque de l'ASI qui peut travailler à distance.

Ce comité de pilotage est composé de :

P. Faivre.

C. Debout.

M. Dugot

G. Hue

B. Louvel

Soizic Noel Bourgeois

Elisabeth Wisniewski

Le rôle de ce comité est d'étudier la faisabilité du projet, arrêter une date et mettre en place l'organisation générale. Ensuite seront constitués un comité d'organisation et un comité scientifique.

Réunion téléphonique du comité de pilotage le 13 Février à 18h.



6. Travaux en cours (Article recherche, Ouvrage)

Objet : travail sur l'initiation à la recherche.

Discussion : l'objectif est de valoriser travail avec une publication dans Refiri pour les préconisations. Sous le pilotage de Patricia et Christophe, un écrit existe et un plan reste à stabiliser.

Il est proposé de partir de l'écrit en croisant avec le diaporama fait par CD pour le CEFIEC Lorraine.

GH : soit le groupe se retrouve pour le lisser soit 2 ou 3 volontaires s'en emparent en se fixant une date butoir.

SNB se propose dans un premier temps de reprendre l'article.

PF va travailler la partie concernant la guidance en institut réalisée par un étudiant en Master.

EW participera.

CD coordonne la rédaction de cet article et fera appel à d'autres ressources extérieures.

Décision :

MB envoie à CD, PF, SNB et EW la dernière mouture de l'article. Date butoir de finalisation de cet article fixée au 02 Mars 2018.

Objet : ouvrage sur les théories et modèles en sciences infirmières

Discussion :

La 1^e partie de l'ouvrage concerne les grilles d'analyse développées.

Dans la 2^e partie, une fois les exemples et théories retenues, il est demandé aux auteurs de réaliser une lecture critique de cette théorie à l'aide de la grille retenue. À ce jour, il manque des auteurs pour les théories.

Une fois que tous les auteurs seront trouvés, CD suggère de se retrouver pour retenir la grille d'analyse et identifier les théories à travailler. Il est attendu des exemples de chacun des niveaux d'abstraction de ces théories.

GH rappelle qu'il est possible d'identifier 2 personnes par théorie confirmé par CD.

CM veut bien participer.

Elsevier Masson est-t-il toujours partie prenante ?

Décision : actuellement 5 théories sont retenues.

GH va envoyer un courrier en RAR à Mme Goulet Florence (Elsevier Masson). Si elle ne répond pas, d'autres réseaux internes seront activés.

7. Secrétariat

Objet : proposition de poste de secrétaire adjoint.

Discussion : pour rappel, la proposition d'un poste de secrétaire adjoint a été réalisée lors du CA du 25 Novembre 2017.



GH : un appel à candidature a été effectué.

PF : cette proposition tient au fait que MB étant cette année à l'EHESP, aura certainement besoin d'être soutenue.

MB indique que les activités liées aux différentes relances (ouvrage, réponses à des réflexions pour prise de position...), à l'organisation du colloque, salon infirmier pourraient être assurées par le secrétaire adjoint.

GH évoque les nombreuses re-sollicitations sur les travaux qui sont chronophages. Une secrétaire adjointe pourrait gérer effectivement.

Il est rappelé que les postes du bureau sont élus en CA parmi les membres du CA.

GH : un avenant BUREAU devra être déposé à la préfecture

Décision : GH envoie à MB les missions du secrétaire adjoint définies au niveau de CIF. Un travail conjoint réalisé par MB et GH permettra de cibler celles de l'ASI et MB les transmettra aux membres du CA pour un appel à candidature au prochain CA.

8. Nouvel appel à candidature

Objet :

GH informe que M. S. COLSON a envoyé sa lettre de démission au poste de CA. Un poste d'administrateur est vacant d'où un appel à candidature intéressant aussi bien une personne morale qu'un membre individuel.

Décision :

Appel à candidature pour la prochaine CA et validation en AG.

9. Groupe de travail sur les adhésions

Objet : travail sur les critères de sélection.

Discussion :

Pilotage par CD avec les membres suivants : SNB, MD, SCH, AV, GH.

CD présente les conclusions du travail de groupe.

Par catégorie de membres, les caractéristiques définies dans les statuts sont rappelées et des propositions d'adjonction sont réalisées. Pour les membres actifs individuels, le grade/diplôme de master est à débattre : est-elle attendue ? Ces membres doivent-ils être « publiants » ? Pour ce qui est des membres associatifs, il ne peut pas être exigé ces attendus.

Pour les personnes qui ont déjà intégré l'ASI, ces caractéristiques ne sont pas appliquées.

EW : clause possible concernant les membres qui ont été représentants d'association pour qu'ils soient de fait intégrés à l'ASI.

Les personnes retraitées peuvent faire partie de l'ASI à titre de membre honoraire si elles ont été représentants de personnes morales auparavant ou membre individuel.

Ajout d'une ligne ou toute contribution majeure ou reconnue ?

Un benchmarking a été réalisé.

Pour attirer des adhérents à l'ASI, GH rappelle que chaque membre est relai d'informations.

4 processus de traitement des demandes sont proposés : **options envisageables.**



1. Demande d'adhésion, reçue par la Présidente et examinée par les membres du CA (situation actuelle)
2. Demande d'adhésion, reçue par la Présidente et examinée par les membres du CA, complétée par un entretien présentiel ou à distance
3. Demande d'adhésion et parrainage du candidat par deux membres de l'ASI, dossier du postulant présenté par les parrains au CA
4. Demande d'adhésion adressée à l'ASI, transmise à deux membres du CA dédiés (comité des adhésions), vérification de la conformité du dossier par ce comité, demande éventuelle de pièces complémentaires et présentation au CA lorsque le dossier est complet. Un entretien physique ou à distance entre le candidat et les membres du comité peut aussi être envisagé notamment si le candidat est peu connu au sein de la profession ou que le nombre de ses publications/communications est faible. Les modalités de présentation du dossier du candidat au CA seront à définir.

Décision :

Un vote est réalisé : la proposition 4 est retenue à la majorité, donc validée.
La question de l'archivage est posée et sera traitée à la prochaine réunion.

10. Cotisation des membres associés

Objet : fixation de la cotisation des membres associés.

Discussion : Un membre associé potentiel est représenté par FINE donc il est indispensable de fixer le montant de la cotisation.

CM suggère d'informer sur le prix que l'ASI va proposer.

Décision :

Le montant de 130 Euros est proposé et il sera validé en AGE le 03 Mars 2018 (date ajoutée au calendrier prévisionnel des réunions 2018).

Sont reportés à l'ordre du jour suivant :

- Désignation des pilotes des groupes de travail. SCH s'était porté volontaire pour le management dans la partie gestion et pour la communication.
- Objectifs de restructuration et fonctionnement de l'ASI à partir des orientations de l'AG (constitution des groupes : management, pratique clinique et communication).

GH demande aux membres s'il est possible d'ajouter une date de réunion ASI pour travailler sur ces orientations. La date du 03 Mars est retenue notamment pour l'AG.

Le 14 Avril est maintenu.

GH clôture la journée à 17h10.

Secrétaire
Marielle BOISSART

Présidente
Gilberte HUE